

**Discriminations**

**Stage CGT-FO – 24 / 28 juin 2024**

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN, Gabriel ROSENMAN (ISST – Université Paris I) Gabriel THOISON (CGT-FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 24 juin 2024 | Mardi25 juin 2024 | Mercredi26 juin 2024 | Jeudi27 juin 2024 | Vendredi28 juin 2024 |
| 09 h 00 | **Présentation de l’ISST,****de la session**Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Gabriel ROSENMAN (ISST)Gabriel THOISON (CGT-FO)**tour de table** | SUITE**Discriminations, inégalités, différences de traitement : approche juridique**Nicole MAGGI-GERMAIN Juriste -ISST | **Le rôle et la place du défenseur des droits**Ulrike KLOPPSTECHClémentine GUISSETJuristes – Services du Défenseur des droits | **Le contentieux sur les discriminations**Xavier SAUVIGNETAvocat  | **Restitution des réappropriations syndicales et échanges** Béatrice CLICQ(Secrétaire confédérale, CGT-FO) |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h17 h 30 | **Les discriminations : approche sociologique**Gabriel ROSENMAN(Politiste, ISST)**17h00-17h30****Réappropriation syndicale** | SUITE**17h00-17h30****Réappropriation syndicale** | TRAVAUX DE GROUPES Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Gabriel ROSENMAN (ISST)Gabriel THOISON (CGT-FO)**17h00-17h30****Réappropriation syndicale** | TRAVAUX DE GROUPES Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Gabriel ROSENMAN (ISST)Gabriel THOISON (CGT-FO)**17h00-17h30****Réappropriation syndicale** | Bilan de la session**FIN 15 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC :**

Stage à destination de militants d’entreprise du secteur privé ayant des mandats de DS ou membres d’IRP. Peuvent également siéger des militants de la fonction publique.

**OBJECTIFS :**

La formation se donne pour objectif d’amener les stagiaires à maîtriser la question des discriminations. La session articule, différentes disciplines, en particulier la sociologie et le droit, de manière à faire apparaître les interactions. Au regard tant du public que des objectifs fixés par l’organisation syndicale, la dimension pratique est privilégiée.

*Remarque : chaque intervention donnera lieu à un travail en sous-groupes réalisé par deux ou trois stagiaires permettant de traduire en action syndicale les idées qui auront été développées par l’intervenant extérieur. Ce temps de réappropriation syndicale donnera lieu, vendredi matin, à une restitution et à des échanges.*

**THÉMATIQUES**

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session
* La deuxième partie de matinée : tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la session. Ce temps sera également l’occasion, pour les stagiaires, de rapporter la thématique de la session à leurs propres expériences, à la fois comme salarié et comme militants.
* Après-midi : l'intervention abordera l'émergence historique du concept de discrimination, l'état des lieux actuel (du point de vue des statistiques et des politiques publiques), ainsi que la distinction entre différents types de discrimination (en fonction de l'origine, de l'âge, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle ou encore de l'appartenance syndicale)

*Mardi :*

* Matin : l’intervention vise à permettre aux stagiaires de comprendre comment le droit appréhende les notions de discrimination, d’inégalités et de différences de traitement, et quels sont les effets juridiques qui y sont attachés.
* Après-midi : suite

*Mercredi :*

* Matin : l’intervention abordera la question du rôle et de la place du défenseur des droits dans le traitement des discriminations en amont du contentieux.
* Après-midi : des travaux de groupes seront réalisés autour de la question des discriminations dans ses multiples formes.

*Jeudi :*

* Matin : sera présentée la question de la spécificité et de la place du contentieux portant sur les discriminations.
* Après-midi : les travaux de groupes porteront sur la place et le rôle de la négociation collective dans la lutte contre les discriminations. Il s’agira, entre autres, de travailler à l’élaboration d’un cahier revendicatif.

*Vendredi :*

* Matin : restitution et échanges autour des réappropriations syndicales présentées par chaque sous-groupe de stagiaires.
* Début d’après-midi : bilan de la session

FIN DE LA SESSION : 15 heures